

Régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke

Procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la régie intermunicipale du centre de valorisation des matières résiduelles du Haut-Saint-François et de Sherbrooke tenue le 23 août 2012 à 12h30 au centre administratif de la Régie, située au 107, chemin Maine Central, à Bury.

Présence :

- M. Serge Forest, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Jean-Guy Demers, délégué Ville de Sherbrooke
- M. Michel Lamontagne, délégué Ville de Sherbrooke
- Mme Nicole Robert, déléguée MRC du Haut-Saint-François
- M. Walter Dougherty, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Robert Roy, délégué MRC du Haut-Saint-François
- M. Jean-Claude Dumas, délégué substitut MRC du Haut-Saint-François

Personnes ressources :

- Mme Odile Goulet, chargée de projet Ville de Sherbrooke
- M. Dominic Provost, directeur général MRC et CLD du Haut-Saint-François
- M. Claude Brochu, directeur général par intérim de Valoris
- M. François Laroche, directeur des opérations de Valoris
- Mme Geneviève Morin, secrétaire de Valoris

1) Ouverture de la séance

Le président M. Serge Forest déclare la séance ouverte.

2) Adoption de l'avis de convocation

L'avis de convocation a été transmis en main propre à chaque délégué.

3) Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2012-08-23-0192

Proposé et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

- 1) Ouverture de la séance ;
- 2) Adoption de l'avis de convocation;
- 3) Adoption de l'ordre du jour ;
- 4) Procès-verbal ;
 - a) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 28 juin 2012;
 - b) Lecture et adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 15 août 2012;
 - c) Suivi des procès-verbaux ;
- 5) Période de questions;
- 6) Heures des prochaines réunions ;
- 7) Finance ;
 - a) Suivi budgétaire au 31 juillet 2012;
- 8) Opérations;
 - a) Tonnage;

- b) Présentation M. François Laroche ;
 - c) Gravière Rapport SM ;
 - d) MRC-RDD ;
 - e) Travaux de réaménagement de l'entrée ;
- 9) Communications ;
- a) Plan de communication (suivi) ;
 - b) Acceptabilité sociale des projets de Valoris ;
 - c) Objets promotionnels ;
- 10) Ajournement pour l'atelier de travail ;
- 11) Réouverture de l'assemblée ;
- 12) Date de la prochaine réunion ;
- 27 septembre 2012 ;
- 13) Affaires nouvelles ;
- a) Poste agent de développement ;
 - b) Accord de principe pour Créneau Accord ;
- 14) Levée de l'assemblée.

Adopté

4) Procès-verbal ;

- a) Lecture et adoption du procès verbal du conseil d'administration du 28 juin 2012 ;

Résolution 2012-08-23-0193

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 28 juin 2012.

Adopté

- b) Lecture et adoption du procès verbal du conseil d'administration du 15 août 2012 ;

Résolution 2012-08-23-0194

Proposé et résolu unanimement d'adopter le procès verbal du conseil d'administration du 15 août 2012.

Adopté

- c) Suivi du procès verbal
Aucun suivi.

5) Période de questions ;

Aucune personne présente

6) Heures des prochaines réunions ;

M. Claude Brochu propose aux élus de changer l'horaire des prochaines réunions. Après discussion, l'horaire serait le suivant : 12h00 atelier de travail jusqu'à 13h30 début du conseil d'administration et cela le quatrième jeudi de chaque mois sauf au mois de septembre où la réunion aura lieu le troisième jeudi.

Résolution 2012-08-23-0195

Proposé et résolu unanimement que les assemblées régulières du conseil d'administration auront lieu lorsque nécessaire le quatrième jeudi de chaque mois à 13h30, sauf le mois de septembre où elle aura lieu le troisième jeudi du mois à 13h30. Les réunions seront précédées d'un atelier de travail à 12 heures.

Adopté

7) Finance ;

a) Suivi budgétaire au 31 juillet 2012 ;

M. Claude Brochu présente le document et donne quelques explications sur l'écart avec le budget. Une modification budgétaire projetée est remis à chacun des délégués.

Résolution 2012-08-23-0196

Proposé et résolu unanimement d'adopter la modification budgétaire suivante :

REVENUS		DT	CT
31250	MATERIAUX SECS - VOLUME	17500	
31350	REVENUS REDEVANCE BURY		6 500
31600	REVENU REDEVANCES		700 000
31400	MATERIEL RECOUVREMENT		20 000
33100	REVENUS D'INTÉRET		8 000

DÉPENSES

43200	TÉLÉPHONE	1 500	
44050	DEPENSES REDEVANCES GOUV	700 000	
44075	DEPENSES REDEVANCE BURY	6 500	
44600	ENTRETIEN BALANCE	1 500	
44700	ENTRETIEN VOIE D'ACCES	5 000	
45025	ENTRETIEN BATIMENT - GARAGE	2 500	

Adopté

8) Opérations ;

a) Tonnage ;

M. Claude Brochu présente le tableau et les graphiques concernant le tonnage. Le tonnage du mois de juillet est légèrement moins élevé que l'an passé.

b) Présentation M. François Laroche ;

M. François Laroche se présente et parle de son parcours professionnel des dernières années.

c) Gravière Rapport SM ;

M. Claude Brochu fait un résumé du rapport de SM sur la gravière qui indique que la nouvelle partie à exploiter ressemble potentiellement à l'ancienne. Le 7 septembre, une rencontre avec le MDDEP est prévue pour discuter de la restauration de l'ancienne partie et une approche pour la nouvelle partie à exploiter.

d) MRC-RDD ;

Le site d'enfouissement n'ayant pas d'emplacement pour la disposition de ses RDD, les clients déposent ceux-ci à l'écocentre de Bury appartenant à la MRC du Haut-Saint-François. La MRC a fait une demande à Valoris d'avoir une compensation pour la disposition des RDD de l'écocentre de Bury. Le comité technique recommande de payer 80% des frais de disposition des RDD.

Résolution 2012-08-23-0197

Proposé et résolu unanimement d'accepter la recommandation du comité technique soit de payer 80% des frais liés à la disposition des RDD de l'écocentre de Bury.

Adopté

e) Travaux réaménagement de l'entrée ;

M. François Laroche explique la carte de l'aménagement de la nouvelle entrée, dont les services professionnels sont ceux de Service EXP inc. Le mandat pour les services professionnels sera réalisé à l'heure avec un montant maximum de 21 000\$. Les travaux devraient être complétés pour la mi-octobre.

9) Communications ;

a) Plan de communication ;

Mme Odile Goulet mentionne que la mise à jour du site internet progresse.

b) Acceptabilité sociale des projets de Valoris ;

L'identification des meilleurs moyens d'informer les différents publics et de les associer aux décisions sont des processus importants et essentiels pour faciliter l'acceptabilité sociale des projets. Pour définir les stratégies requises pour chacun de ses projets, Valoris a besoin des services d'une firme expérimentée pour l'accompagner tout au long du processus d'implantation de ses infrastructures de gestion des matières résiduelles dans son éco-parc.

Résolution 2012-08-23-0198

Proposé et résolu unanimement que Valoris demande des prix pour les services professionnels en communication et en ingénierie sociale afin de nous accompagner dans la démarche d'acceptabilité sociale de nos projets.

Adopté

c) Objets promotionnels ;

Suite à la réunion du CA, des prix ont été demandé chez Créations Jade pour certains articles promotionnels à remettre aux clients de Valoris. Le conseil d'administration aimerait trouver une idée originale qui représente Valoris. Il est convenu d'attendre.

10) Ajournement pour l'atelier de travail ;

11) Réouverture de l'assemblée ;

12) Date de la prochaine réunion ;

La prochaine réunion aura lieu spécialement le lundi 24 septembre 2012 à 12h00.

13) Affaires nouvelles ;

a) Poste d'agent de développement ;

Le comité technique recommande contrairement à ce qui était projeté d'engager l'agent de développement à court terme au lieu du long terme avec comme mandat de travailler sur les projets immédiats. Pour le long terme une mise au point sera effectuée dans 6 mois.

Résolution 2012-08-23-0199

Proposé et résolu unanimement d'accepter la recommandation du comité technique et de procéder à l'engagement du nouvel agent de développement avec un mandat à court terme.

Adopté

b) Accord de principe pour Créneau Accord ;

M. Dominic Provost mentionne que le Créneau Accord doit déménager de local. Le Créneau est un bon partenaire les missions des deux organismes convergent et les collaborations seront croissantes. Il est recommandé de faire une offre de localisation au Créneau au futur centre de tri de Valoris et ce sans frais. Le centre de tri n'étant pas construit et prêt à accueillir le créneau Valoris combinerait son offre avec une localisation transitoire dans le centre d'affaires de Cookshire, toujours sans frais. Le centre d'affaires offre toutes les caractéristiques d'avant-garde nécessaires au bon fonctionnement du créneau, incluant salle de conférence, équipements de vidéoconférence et fibre optique, dans un tout nouvel immeuble LEED. Le CLD se chargerait des frais

Résolution 2012-08-23-0200

Proposé et résolu unanimement de faire une offre de localisation au Créneau Accord dans le centre de tri et une localisation transitoire dans le centre d'affaires de Cookshire et ce sans frais.

Adopté

14) Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 15h15.

M. Serge Forest, président

M. Claude Brochu, secrétaire-trésorier